

LISTE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL DU SMICTOM DE LA ZONE SOUS-
VOSGIENNE
Séance ordinaire du 29 Février 2024

Point 2	Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 Janvier 2024 Approuvé à l'unanimité
Point 6	Annulation et remplacement de la délibération n°11 du Comité Syndical du 25 Janvier 2024 concernant l'autorisation de recrutement d'un ingénieur en CDD pour une durée de 3 ans Approuvé à l'unanimité
Point 7	Autorisation de signature pour le recours à des services civiques Approuvé à l'unanimité
Point 8	Renouvellement de la convention portant sur l'organisation de la collecte d'objets en déchèterie et leur traitement en réemploi avec ACE Approuvé à l'unanimité
Point 9	Convention portant sur l'organisation de la collecte d'objets en déchèterie et leur traitement en réemploi avec le Secours Catholique Approuvé à l'unanimité
Point 10	Convention Cyclevia pour la collecte et le traitement des huiles usagées Approuvé à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h00.

Rougemont-Le-Château, le 06 Mars 2024

Patrick MIESCH
Le Président

The image shows a blue circular official stamp of the Syndicat Mixte Intercommunal de la Région de la Vallée de la Moselle (SMIRVM). The text within the stamp includes "Syndicat Mixte Intercommunal", "Région de la Vallée de la Moselle", "Sous Vosgienne", and "Ordures Ménagères". A handwritten signature in black ink is written over the stamp and extends to the right.